

## Règlement du concours « Dessine-moi les maths »

### Objet du concours :

L'association des professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public, régionale de Lille, organise un concours d'affiche à destination des élèves de primaire de l'académie de Lille s'intitulant « Dessine-moi les maths ».

Il s'agit pour les élèves de créer une affiche représentant les mathématiques telles qu'ils les ressentent, les imaginent, les apprécient...

Une exposition des différentes affiches et un vote seront organisés durant le mois de mai dans différents collèges de l'académie ainsi qu'à l'Université des Sciences et Techniques de Lille afin de déterminer les vainqueurs.

Les trois affiches gagnantes seront récompensées lors d'une cérémonie à l'Université des Sciences et Techniques de Lille.

### Conditions d'inscription :

Le concours est ouvert à tout élève d'école primaire de l'académie de Lille. Il peut concourir seul ou par équipe, encadré par son enseignant. Chaque élève ou équipe ne peut envoyer qu'une seule affiche.

Les classes participantes doivent être inscrites avant le 20 mars par mail à [apmep.lille@laposte.net](mailto:apmep.lille@laposte.net) en précisant le nombre de participants, leur classe, le nom et la commune de leur école.

### Modalités de participation :

- Les affiches peuvent être réalisées seul ou par équipe réunissant au maximum cinq personnes.
- La taille maximale des affiches est le format A3
- Toutes les techniques de dessin peuvent être utilisées pour réaliser l'affiche : gouaches, crayons de couleur, feutres, collages, ... mais les affiches devront rester planes (pas de maquette...)
- Les affiches devront respecter les législations en vigueur concernant les droits d'auteurs, et, à ce titre, ne pas comporter de dessins, photos... utilisés sans l'autorisation de leur auteur.
- Les candidats ont la possibilité de joindre un texte explicatif ou un titre, bien que celui-ci ne rentre pas en compte dans l'évaluation.
- Les affiches seront envoyées à l'attention de M Van Lancker, collège Jean Jaurès, rue du 8 mai 1945, 59690 Vieux-Condé, **avant le samedi 14 avril 2009**.
- Des expositions et votes seront organisés durant le mois de mai dans différents établissements du Nord-Pas-de-Calais. Chaque visiteur pourra voter pour son affiche préférée. C'est ce vote qui désignera les affiches gagnantes.
- A l'issue du vote, l'APMEP gardera les oeuvres et se réserve le droit d'en disposer à sa guise après le concours.
- L'inscription à ce concours sous-entend l'acceptation du présent règlement.
- Les informations concernant le déroulement du vote ainsi que les résultats seront disponible sur le site [www.apmep.asso.fr](http://www.apmep.asso.fr) dans la partie « Régionales » de Lille.

### Récompenses :

- Les membres de l'équipe de l'affiche gagnante recevront chacun un jeu de société.
- Les membres des équipes classées en deuxième et troisième recevront chacun un livre à caractère mathématique.
- Les classes ayant participé se verront remettre également un lot (jeu ou livre) à caractère mathématique.
- L'affiche jugée gagnante sera imprimée et diffusée, avec la mention des prénoms de ses concepteurs, dans chaque école participante.
- Les lots seront remis aux concepteurs des trois affiches gagnantes lors de la fête des maths organisée par l'Université des Sciences et Technologies de Lille, en mai.

### Rappel des dates et adresses :

- inscription : avant le 20 mars par mail : [apmep.lille@laposte.net](mailto:apmep.lille@laposte.net)
- envoi des affiches : avant le 14 avril 2009, à l'attention de M Van Lancker, collège Jean Jaurès, rue du 8 mai 1945, 59690 Vieux-Condé

### Contact :

Nicolas Van Lancker, secrétaire de l'APMEP, régionale de Lille : [apmep.lille@laposte.net](mailto:apmep.lille@laposte.net)

---

Le bureau de l'APMEP, régionale de Lille  
Lille, le 8 janvier 2009